

REÇU

28 JUIN 2016

PREFECTURE de la Hte-GARONNE

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU BUREAU
SEANCE DU 16 JUIN 2016**

N° d'ordre de la délibération : 16

N° de feuillet : 1

Date de la convocation : 7 juin 2016

Nombre de membres : 18

En exercice : 17

Présents : 11

Nombre de délégués ayant donné pouvoir : 0

Le 16 juin 2016 à 11 heures 00

Les membres du Bureau du Syndicat,
légalement convoqués,
se sont réunis au siège du Syndicat,
9 rue des 3 Banquets à Toulouse,
sous la présidence de Monsieur Pierre
IZARD

Objet : Signature des marchés de travaux épars et de grands travaux

Etaient présents : Madame GIBERT, Messieurs AUMONIER, BEZIAT, CLEMENCON, DEBEAURAIN, DESOR, FERRES, IZARD, MENGAUD, MORANDIN et SARRALIE.

Etaient absents : Madame PEREZ, Messieurs BOUBE, COMET, RASPEAU, RIVAL et STRAMARE.

Conformément à l'article L.2121-15 du Code général des Collectivités Territoriales, Monsieur BEZIAT est nommé secrétaire de séance, et ceci à l'unanimité des membres présents.

Vu la délibération du Comité syndical du 11 juin 2008 qui donne délégation au Bureau pour prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement, ou la révision, la dénonciation, la résolution ou la résiliation de marchés ou accords cadres, de travaux, de fournitures et de services, dont le montant est supérieur à 90 000 € HT, ainsi que toute décision concernant, le cas échéant, les avenants auxdits marchés ;

Vu le choix des offres économiquement les plus avantageuses opéré par la commission d'appel d'offres du 16 Juin 2016 à 10h ;

Après en avoir délibéré, le Bureau, à l'unanimité des membres présents, autorise le Président à signer et à notifier les marchés de travaux épars et de grands travaux pour les 12 lots respectifs attribués par la commission d'appel d'offres :

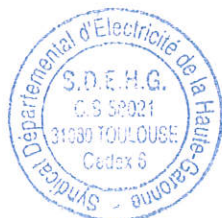
Marchés de grands travaux AS			
N° LOT	Offre retenue	Montant minimum en euros TTC	Coefficient
1	ETPM	700 000	0.85
2	FOURNIE GROSPAUD RESEAUX	490 000	0.87
3	ENGIE INEO	590 000	0.849
4	ENGIE INEO	800 000	0.839
5	BARDE SUD OUEST	1 900 000	0.86
6	BARDE SUD OUEST	450 000	0.85
7	BOUYGUES ES	1 000 000	0.90
8	SPIE SUD OUEST	200 000	0.94
9	EIFFAGE ENERGIE	350 000	0.88
10	CASSAGNE	800 000	0.99
11	BOUYGUES ES	1 400 000	0.89
12	LACIS-EHTP	900 000	0.80

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU BUREAU
SEANCE DU 16 JUIN 2016
N° d'ordre de la délibération : 16
N° de feuillet : 2**

Objet : Signature des marchés de travaux épars et de grands travaux

Marchés de travaux épars BT			
N° LOT	Offre retenue	Montant minimum en euros TTC	Coefficient
1	BORJA	150 000	1.03
2	CITEL	100 000	0.89
3	CITELUM	125 000	0.98
4	CITEL	130 000	0.89
5	LACIS-EHTP	260 000	0.86
6	SOBECA	170 000	0.93
7	SPIE SUD OUEST	250 000	0.99
8	SPIE SUD OUEST	80 000	1.01
9	EIFFAGE ENERGIE	70 000	0.90
10	CASSAGNE	190 000	1.00
11	BOUYGUES ES	170 000	0.99
12	SOBECA	280 000	0.90

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus
Pour extrait certifié conforme



Le Président



Pierre IZARD

Vu et affiché à la porte du SDEHG, le **29 JUIN 2016**